

Vivre à Bouliac

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

n° 48

Printemps 2023

LE DOSSIER

*C'est le printemps...
le temps du budget !*

À découvrir p. 7

TOUR
de
France

*Bientôt
à Bouliac...*

À retrouver → p. 5



*L'action
du CCAS*

À lire → p. 13



*Musique
& Carnaval !*

À découvrir → p. 14



www.ville-bouliac.fr

BOULIAC



ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Tous les ans, au mois de mars, l'arrivée du printemps va de pair avec le retour du vote du budget : compte administratif, compte de gestion, budget primitif.

Malgré une année 2022 compliquée, dans tous les domaines, le résultat du compte administratif est très positif.

Le budget primitif a fait l'objet de longs débats afin de pouvoir poursuivre les investissements dans un contexte économique contraint par l'augmentation des charges de fonctionnement.

En 2023, les investissements seront supérieurs à 8 millions d'euros. Cela permettra de terminer les travaux de construction de l'Îlot Vettiner, de rénover intégralement les sanitaires de la plaine des sports... L'enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie sera poursuivi.

Une part des ressources sera consacrée à l'entretien des équipements communaux.

Nous mettrons également des moyens dans la reconstruction de la salle des fêtes afin de débiter les travaux en 2024 et qu'elle redevienne rapidement opérationnelle pour le plaisir de tous.

À noter, les taux de taxes foncières ont été relevés en 2021 et ne le seront plus contrairement à beaucoup d'autres collectivités.

Que l'arrivée du printemps soit synonyme de retour des beaux jours pour toutes et tous.

Dominique ALCALA

Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique ALCALA

► **Mairie de Bouliac**

Tél. 05 57 97 18 18

► **Site internet** : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 48 - Printemps 2023

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création
agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - Anita Bonnin - Patricia Bégout - Morgane Lacombe - Laurent Cluzel - Istockphoto - Freepik - Olivier Do Santos.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

RETOUR SUR



Un départ et une arrivée à la bibliothèque...

Manon PEREZ la bibliothécaire a quitté ses fonctions le 17 mars dernier.

Un pot de départ a été organisé en petit comité le mercredi 15 mars à 17h à la bibliothèque.

C'est **Catherine FAUCHON** (située entre M. le Maire et Laurent CLUZEL, DGS, sur la photo) qui remplace Manon PEREZ (à droite). Les horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque sont inchangés.

Bienvenue Catherine !

Lancement d'une appli anti-moustiques

Zzzapp, est une nouvelle application gratuite qui permet d'identifier les zones où sévissent les moustiques et de s'appuyer sur la mobilisation collective pour accompagner et orienter les actions de façon coordonnée et efficace.

Comment ça marche ? Vous exprimez un niveau de nuisance (faible, moyen, important) sur un lieu identifié. Votre signalement est référencé en temps réel sur une carte partagée disponible sur l'appli. Vous recevez des conseils pratiques et personnalisés pour mettre en place des actions préventives ou curatives. Vos alertes font l'objet de rapports transmis à Bordeaux Métropole et permettent d'orienter les actions des collectivités sur les espaces publics.

VIE ÉCONOMIQUE

LÉA FREDDI

Réflexologue

Se déplace à domicile

06 67 05 75 95

lea.reflexonature@gmail.com

www.leafreddi.com

ACTUALITÉS

ALSH : enfants, ados... Demandez le programme !

Pendant les vacances de février, le centre de loisirs a permis à 40 enfants de profiter d'un séjour à la neige. Toutes les conditions étaient réunies pour que les enfants passent un très agréable séjour.



Le plein d'animations continue avec au programme :

LE SÉJOUR ÉTÉ 2023

Il aura lieu la semaine du **10 au 13 juillet** sur Mimizan avec au programme :

- un séjour multi activités de pleine nature pour les 5/6 ans
- un séjour activités nautiques pour les 6/11 ans
- un séjour équestre pour les 6/11 ans



Du **10 au 21 juillet** aura lieu :

- un séjour Ados durant une semaine sur Mimizan avec des activités nautiques
- un autre séjour Ados durant une semaine en Dordogne avec balade en canoë, vélo et randonnée.

C'est bientôt... la déclaration d'impôts !

Pour les personnes désireuses de se faire accompagner dans cette tâche plus ou moins ardue selon les situations, une permanence avec la présence d'un agent du Trésor public est organisée en mairie
le mercredi 3 mai
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers doivent déclarer l'occupation de leurs logements en ligne.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales dès 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables sur les résidences secondaires, logements locatifs ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques demande aux propriétaires de résidence principale, secondaire ou de logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale.

→ **Qui est concerné ?** Tous les propriétaires - particuliers et entreprises - de biens immobiliers à usage d'habitation : **propriétaire indivis ; usufruitiers ; sociétés civiles immobilières (SCI)**. Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, **déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.**

→ **Comment déclarer ?** En ligne, via le service « Gérer mes biens immobiliers » depuis votre espace personnel ou professionnel impots.gouv.fr et ce, impérativement avant le 1^{er} juillet. Pour cela, connectez-vous et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » afin d'effectuer **pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).**

INFORMATIONS DIVERSES



Le jumelage en Suisse, c'était drôlement bien !

Après avoir passé le week-end dans les familles, les enfants ont commencé la semaine par la visite de la chocolaterie de Broc et ont pu confectionner une tablette de chocolat à leur goût (noir, lait, blanc, avec ou sans céréales...).

Le mardi : c'était une journée ski à Verbier agrémentée d'un joyeux moment de convivialité avec la soirée raclette à la salle Bouliac de Saxon.

Le mercredi : matinée escalade et visite d'un refuge animalier, avec dans l'après-midi une virée au parc zoologique des Marécottes situé à une altitude de 1 100 mètres, le plus haut d'Europe !

Le jeudi : seconde journée de ski où les skieurs les plus aguerris ont pu profiter pleinement du domaine skiable en faisant du ski cross et dévaler des pistes un peu plus pentues.

Le vendredi : matinée (presque) un peu plus calme avec des parties acharnées de jeux de société et escape game sur ordinateur au sein de l'école. Avant de repartir vers l'aéroport de Genève, les enfants ont pu assister au départ du cortège du Carnaval de Saxon.



Des artistes en herbe !

La semaine artistique avait lieu du 28 février au 3 mars dernier au groupe scolaire André Peynaud. L'occasion de révéler des talents certains et de faire participer parents et grands-parents aux ateliers et accompagnement des groupes. Tout le monde a été ravi par cette semaine.





Le Tour de France passera par Bouliac !

Oui cette année, le Tour traversera Bordeaux et Bouliac le 7 juillet ! Un bel événement pour petits et grands, le passage du Tour de France et de sa fameuse caravane publicitaire est assurément à ne pas manquer !

Des précisions seront données ultérieurement quant aux modalités de passage sur la commune.



TRAVAUX COMMUNAUX



AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT VETTINER

Les travaux de charpente et de couverture sont en cours. La charpente métallique est réalisée par Fusion Construction, basée à Bègles et la couverture par MGE Aquitaine basée à Beychac-et-Caillau. La livraison des cellules en vue de leur aménagement par les futurs commerçants est prévue fin 2023.



AVENUE DE LA BELLE ÉTOILE

Les travaux de rénovation du réseau des eaux usées entre les 2 entrées des Pelouses d'Ascot sont terminés.

L'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie sont en cours.

Les travaux de voirie débiteront quant à eux en septembre 2023.

RECONSTRUCTION DE LA SALLE DES FÊTES

La commune a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du lancement d'un concours d'architecte. Le programme qui servira de base au concours fera l'objet d'une concertation avec les Bouliacais(es). L'objectif est de livrer le nouvel équipement fin 2025.

ÉCHOS MÉTROPOLITAINS



Franchir le coteau de Bouliac à pied et à vélo

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un itinéraire entre le haut et le bas Bouliac, en connexion avec les cheminements doux environnants, un événement intitulé « opération cartable » était organisé le 24 février dernier à la sortie des écoles conjointement avec Bordeaux Métropole et la commune de Bouliac afin de présenter le projet et recueillir les souhaits des Bouliacais(es).

Dans ce cadre également, la ville de Bouliac et Bordeaux Métropole organisent une balade participative, en immersion sur le coteau, **le samedi 13 mai 2023, en matinée**. Au programme, une découverte à pied ou à vélo du coteau permettant aux participants de s'exprimer sur ce projet.

Vous pouvez dès à présent retenir la date, des informations plus précises (horaires, programme, inscription, etc.) sont à venir. Pour ne rien manquer de la concertation, nous vous invitons à vous rendre sur la page internet dédiée :

<https://bxmet.ro/concertation-coteau-bouliac>

À SAVOIR - Vous avez la possibilité de vous abonner à cette page en cliquant sur « Suivre cette participation » - bouton jaune en haut à droite de la page - afin de recevoir une notification par mail à chaque nouvelle date ou nouveau document disponible.



Retour sur la réunion ZFE

Une trentaine de Bouliacais(es) avaient fait le déplacement pour assister à la réunion publique de présentation de la future zone à faibles émissions (ZFE) qui va être mise en place dans l'agglomération bordelaise.

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH était présent en qualité de Vice-Président de Bordeaux Métropole en charge des mobilités, de même que l'équipe du projet, au côté de M. le Maire, afin d'assurer la présentation et répondre aux questions, nombreuses, qui ont été posées par l'assistance à l'issue de la réunion.





RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Année 2023

Avant de présenter le bilan comptable de l'année 2022 et le budget prévisionnel de l'année 2023, il est important de rappeler le contexte socio-économique inédit des 3 dernières années.

Mars 2020 marquait le début de la pandémie de Covid-19 qui se poursuivra jusqu'à fin 2021. Les années 2020 et 2021 peuvent donc être considérées comme des années particulières.

L'année 2022 fut celle de la Guerre déclarée à l'Ukraine avec là aussi de nombreuses répercussions économiques dont une inflation galopante et généralisée.

Pour ces différentes raisons, l'année 2019 sera prise comme année de référence et il est à noter que 2023 tient compte de l'explosion des coûts liés aux dépenses d'énergie que les collectivités, comme Bouliac, subissent de plein fouet et qui nécessitent, de fait, une baisse drastique de certaines dépenses pour y faire face.

BILAN COMPTABLE 2022

DÉPENSES 3,67 M€

hors retraitement*

→ **ÉVOLUTION**entre 2021 et 2022
entre 2019 et 2022**+ 8 %**
+ 10,6 %→ **ÉVOLUTION**après retraitement
de 2019 à 2022**+ 5,7 %**→ **INFLATION**

entre 2019 et 2022

+ 7 %

*Retraitement : ce sont les dépenses liées à l'incendie de la salle des fêtes, la revalorisation du point d'indice, agents recenseurs, subventions CAF, intérêts, subventions exceptionnelles...

RECETTES 4,61 M€

hors retraitement*

→ **ÉVOLUTION**entre 2021 et 2022
entre 2019 et 2022**+ 3,6 %**
+ 12,4 %→ **AUGMENTATION**

de la taxe foncière mars 2021

+ 15 %→ **MAINTIEN****de bons ratios**Taux épargne brute
(vs 16,50 % en moyenne*)**+ 19,8 %****Capacité de****désendettement**

(vs 4,9 en moyenne*)

6,9 ans

*pour les communes sur l'année 2021 selon données nationales

DÉPENSES : 6,8 M€**RÉALISATIONS / ACQUISITIONS**

- **VÉHICULES** : achat camion services techniques + minibus ALSH + voiture électrique en location.
- **ÉCOLES** : remplacement préau, abri vélos, renouvellement canalisations, désamiantage chaufferie.
- **AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS** : îlot Vettiner, cimetière, presbytère.
- **SOLDE TRAVAUX** : salle Rambaud, église, extension et réaménagement du cimetière.
- **ÉCLAIRAGE / ENFOUISSEMENT TÉLÉCOM** : solde chemins de la Matte et de Créon, Côte de Bouliac, îlot Vettiner.
- **COMMENCEMENT DE L'ÎLOT VETTINER**
- **DIVERS** : remise en état sentiers pédestres, ruisseau Fournay, panneau d'information électronique, îlot Vettiner.

RECETTES : 6,8 M€**PRINCIPALES RECETTES***

- **FCTVA** : 57 K€
- **TAXE D'AMÉNAGEMENT** : 73 K€
- **SUBVENTIONS**
SDEEG : 32 K€ • MÉTROPOLÉ : 139 K€
DÉPARTEMENT : 41 K€ • RÉGION : 38 K€
ÉTAT : 361 K€
- **EMPRUNT (VETTINER)** : 3,6 M€

L'exercice comptable 2022 se termine avec un excédent de plus de 1 M€, le plus élevé depuis 2019 !

*hors amortissements, virement de la section de fonctionnement.

PRÉVISIONNEL BUDGÉTAIRE 2023

Il s'établit à 7,22 millions d'euros en fonctionnement et 8,07 millions en investissement.

DÉPENSES PRISES EN COMPTE

- **Augmentation des coûts de l'énergie**
+ 77 % par rapport à 2022
 - **Diminution de certaines dépenses**
Alimentation, fleurissement, fournitures administratives, médailles, supports imprimés, transports, manifestations, frais de déplacements...
Soit environ 100 000 €
 - **Réduction des versements/subventions**
Caisse des écoles, CCAS et associations
 - **Prise en compte du 1^{er} versement pénalité Loi SRU (113 500 €)**
 - **Revalorisation indiciaire nationale des salaires (+ 3%)**
- > L'excédent de fonctionnement 2022 de 1,06 M€ en recettes de fonctionnement permet de faire un virement à la section recettes d'investissement de 3,23 M€*

*avec notamment l'indemnité perçue de l'assurance pour l'incendie de la salle des fêtes (1 621 200 €).

RECETTES PRISES EN COMPTE

- ✓ **Revalorisation des tarifs communaux**
cantine, périscolaire, ALSH
- ✓ **Revalorisation des bases d'imposition**
- ✓ **Produits exceptionnels**
L'indemnité financière suite à l'incendie de la salle des fêtes sera portée en recette de fonctionnement

Conclusion : On constate une dégradation de la situation financière de la collectivité par rapport à 2022 avec des ratios se rapprochant des seuils critiques tant au niveau de l'épargne brute que la capacité de désendettement.

La hausse des coûts de l'énergie et l'incidence de la loi SRU (+ 251 500 €) pèsent de manière non négligeable.

La situation aurait pu être plus critique sans les diverses mesures prises par la municipalité.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Vettiner → 54 %

Salle des fêtes → 30 %

Équipements sportifs → 4 %

Éclairage public → 4 %

Projet urbain partenarial Mélac → 2 %

Dépenses imprévues → 2 %

Divers bâtiments, espaces publics → 2 %

École / Jeunesse → 1 %

Voirie, environnement → inf. à 1 %

Divers travaux, équipements → inf. à 1 %

Accessibilité → inf. à 1 %

DONNÉES PRISES EN COMPTE

- ✓ Virement de la section de fonctionnement de 3,23 M€
- ✓ Prise en compte du projet urbain partenarial de Mélac (150 000 €)
- ✓ Pas de nouvelles subventions prises en compte. Financements recherchés auprès des institutions.
- ✓ Remboursement sur budget annexe du lotissement Le Hameau Luber Chaperon du premier emprunt de 800 000 € grâce à la vente de lots.

ASSOCIATIONS SPORTIVES



Toutes les actualités d'Ardance

L'association Ardance a terminé l'année 2022 par un moment festif en invitant ses membres autour d'un goûter de Noël accompagné d'une surprise dansée par l'ensemble des élèves et le Père Noël en invité de marque !

Plaisirs du rassemblement, de la danse et de la convivialité ont marqué l'après-midi.

Quand les mots dansent... Marina ZANETTE, professeure de danse, et les élèves sont déjà à l'œuvre et auront le plaisir de vous présenter le spectacle de danse de fin d'année **le samedi 8 juillet 2023 à 20 h 30 à la salle M270** située 11 avenue Pierre Curie à Floirac (parking disponible sur l'Esplanade des Libertés via la rue Raymond Guyon).

La vente des places aura lieu en deux temps ; début juin (date à venir) puis 15 jours après pour les places restantes.

Pour plus d'informations : ardance.bouliac@gmail.com
ou sur Facebook : <https://m.facebook.com/ardancebouliac/>

Anciens combattants OPEX Veuves et sympathisants de Bouliac

Au terme de l'assemblée générale du 26 janvier, l'association a élu son nouveau bureau. Nous avons accepté la démission de notre trésorière Liliane Chevalier qui ne se sentait plus la force d'assurer cette fonction.

Nous avons élu à ce poste, Josette Benoit, à l'unanimité. Il n'y avait pas de candidat pour les postes de président et secrétaire. Serge Chauré en qualité de président et Daniel Bijoux de secrétaire ont accepté d'assurer un nouveau mandat. L'association compte aujourd'hui 53 membres qui se retrouvent chaque mois pour un déjeuner débat au mess de la gendarmerie, dans une ambiance très conviviale.

En 2023 nous organisons 2 conférences avec expositions. La première le 5 mai à 19 h, sur les poches de l'Atlantique en 1945 et en particulier celle de Royan. Elle s'achèvera le 8 mai au terme du déjeuner patriotique. La seconde se tiendra le 10 novembre. Nous espérons y associer des enfants des collèges et école primaire. Le but étant d'assurer le devoir de mémoire et d'expliquer aux jeunes générations les problèmes auxquels ont été confrontés leurs aînés. Et pourquoi pas, les faire réfléchir sur la bienveillance et le respect de l'autre, qui engendrent l'entente entre les peuples, avec la paix comme finalité. Nous accueillons des sympathisants qui veulent partager ces valeurs.

Contact : serge.chaure@sfr.fr - 06 22 18 62 90



Bouliac Basket Club les actus à la une...

Avec de nouvelles catégories et un nombre accru de joueurs, le club ne cesse de progresser dans sa dynamique et attire de nouveaux partenaires qui viennent renforcer le soutien apporté par nos sponsors fidèles.

Tout au long de l'année, le club continue de proposer des stages de perfectionnement.

Prochaines dates à retenir :

→ Les camps d'été du club se dérouleront du 8 au 11 juillet (U11 à U14) et du 12 au 15 juillet (U15 à U19).

Pour plus d'information, vous pouvez suivre nos pages Facebook @basketbouliac33270 et Instagram @bouliacbasket.

Vous y retrouverez également toutes nos actualités : planning des matchs, événements, recrutement et zoom sur les acteurs du club (joueurs, coachs, accompagnateurs, bénévoles, supporters ou partenaires).

Contact : basketbouliac@gmail.com - 06 17 54 77 40



Tennis : formation à l'arbitrage

Cette année, le club mise sur la formation à l'arbitrage.

Celle-ci est destinée aux jeunes du pôle de compétition qui ont déjà une base solide sur les règles du jeu. L'objectif est de rendre autonome nos jeunes arbitres sur la chaise pour aider le club lors des manifestations sportives et de rêver d'arbitrer un jour à Roland-Garros (ex : Florian COUTURIER).

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Bouliac Sports Plaisirs

Le premier trimestre 2023 a été marqué par la participation des Bouliacais aux épreuves qualificatives des championnats de France de cross, de dix kilomètres, des semi-marathons de Barcelone et de Bazas-Langon, du marathon de Barcelone et de très nombreux trails dont certains retenus dans le cadre du Trail Tour Départemental de la Gironde !

De très nombreux podiums obtenus par nos athlètes et notamment la victoire de Jonathan Gerthofer aux Championnats de Gironde de Trail du 11 mars dernier. Retrouvez tous les résultats sur www.bouliacsportsplaisirs.org

→ La Nocturne Pédestre de Bouliac

La prochaine édition aura lieu le samedi 24 juin dès 18h30 à la plaine des sports à Bouliac. 4 épreuves seront proposées :

- une initiation à la course pour les enfants sur 700 mètres
- une randonnée pédestre de 8,5 km sur les chemins de la commune
- une épreuve de 2 h en solo ou en duo sur une boucle de 3,6 km
- une épreuve de 4 h en solo, en duo ou en trio sur une boucle de 3,6 km

Toutes les informations seront prochainement communiquées sur notre site internet. N'hésitez pas à nous contacter.



Les beaux jours du Foyer Culturel et Sportif !

La section Taekwondo s'est brillamment illustrée en ce début d'année. Notre professeur, **Éric Albasini** (photo ci-dessous) a remporté une nouvelle médaille d'or à l'Open G2 de Bulgarie.

Trois compétiteurs bouliacais ont participé au French Open de Taekwondo Poomsae à Paris en février. De belles prestations pour les élèves Fanny et Nolan, lors de cette compétition internationale de très haut niveau, et une médaille d'argent pour Éric Albasini qui a manqué de très peu la première place, en présence des entraîneurs de l'équipe de France.



La section Piano

La section Piano a organisé une rencontre famille - élèves le samedi 1^{er} avril au centre culturel.

Kakofony

Après de belles prestations à Saint-Jean-d'Ilac et Créon, où quatre chorales et le Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-Deux-Mers se sont produits sur la scène des Arcades à l'initiative du Foyer, l'ensemble vocal Kakofony vous donne rendez-vous pour ses concerts annuels le samedi 13 mai à 20h30 et le dimanche 14 mai à 14h30 dans la salle « Le Reflet » de Tresses. Plein de surprises à ne pas manquer !

Théâtre'uc

Tous les groupes de la Compagnie Théâtre'uc préparent activement leurs prochains spectacles qui seront proposés dans la salle panoramique du centre culturel. Les 7, 8 et 9 juin pour les jeunes : des histoires où vous croiserez la petite souris, des numéros de cirque et un général tyrannique, une sombre affaire d'héritage, les déboires amoureux de Monsieur de Pourceaugnac. Les 15, 16 et 17 juin pour les adultes : une peinture féroce et jubilatoire du monde de l'entreprise. Retenez bien les dates !

Toutes les infos sur www.foyerdebouliac.com

APPEL À CANDIDATURES

La section Judo/Ju-Jitsu recherche un(e) nouveau(elle) responsable de section pour la rentrée prochaine. Il en va de la pérennité de la section.

ASSOCIATIONS DIVERSES



Vive le Patchwork !

Notre petit groupe travaille le patchwork, mais nous pratiquons aussi le tricot, le crochet et la broderie.

Si cela vous tente, rejoignez-nous le mardi de 14 h à 17 h 30 à la salle de Vialle. Nous serons heureuses de vous y accueillir !

Renseignements : Caroline au 06 04 19 70 17.

À la crèche, les petits bouchons jouent les Robinsons !



Cette année, la NATURE est le fil conducteur des activités réalisées par les enfants de la crèche.

Landart, parcours sensoriel, frise de feuilles mortes, mini-potager, observation d'insectes, lectures à thème et kamishibai...

Les professionnelles ne manquent pas d'imagination pour animer ces moments créatifs avec les enfants et n'hésitent pas à mettre à contribution les familles pour apporter des matériaux (bois, mousse, écorces, feuilles, fleurs, graines, galets...).

Les intervenants en musique et médiation animale viennent régulièrement animer des temps forts à la crèche. Et cette année, nouveauté : la poterie s'invite !

Les petits bouchons ont adoré l'atelier poterie de Berlande, le 7 mars dernier ils ont aimé manipuler la terre !

Les enfants de plus d'un an ont eu l'occasion de réaliser de belles œuvres éphémères, mais aussi durables. Ils ont joué avec Berlande, à représenter des empreintes diverses en lien avec la nature : la plage et la forêt. Cet atelier permet d'explorer et manipuler tous les aspects de la terre, de découvrir la matière, s'éveiller aux sens avec le toucher et l'odorat.

L'animatrice reviendra tous les mois pour notre plus grand plaisir. Tous les enfants de la crèche profiteront de ces nouveaux ateliers poterie.

Le message de Bouliac Nature : protégeons nos arbres !

L'arbre, notamment en milieu urbain et périurbain, fournit des services indispensables : lutte contre les pollutions, les inondations, le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.

Symbole de force, l'arbre n'en est pas moins vulnérable et peut mourir si ses fonctions vitales ne sont pas respectées. Planter un arbre ou construire sa maison à proximité d'un arbre implique de réfléchir au préalable à son développement dans un engagement sur le long terme. Car, comme tout organisme vivant, l'arbre respire, transpire, se nourrit, grandit, se reproduit. La Déclaration des droits de l'Arbre et le barème de l'Arbre signés par Bordeaux Métropole rappellent qu'« *arbres et forêts sont des alliés essentiels pour la construction d'une métropole attentive au bien-être et à la qualité de vie de ses habitants* ».

En ce sens, il faut protéger un périmètre au sol qui s'étend 1 mètre au-delà de l'emprise du houppier (ensemble des branches et feuilles) et ne pas y imperméabiliser le sol, ne pas y faire rouler de véhicules et ne pas stocker de matériaux.



RETOUR SUR



On a fêté Mardi-gras à la Pastorale !

Le mercredi 22 février dernier, la résidence La Pastorale a convié les enfants du centre de loisirs de Bouliac à fêter Carnaval.

Au programme de ce bel après-midi intergénérationnel, la réalisation de jolis masques décorés par les enfants et les résidents. Les paillettes, les peintures colorées, les strass se sont invités à cette manifestation. Cette rencontre s'est terminée avec un goûter riche et gourmand faisant écho à l'origine de Mardi-gras. Un buffet de beignets, de confiseries, de bugnes servis avec un chocolat chaud a enchanté tous les participants petits et grands.

Ces rencontres sont très attendues par les enfants ainsi que les résidents, nous projetons de nouvelles journées de partage autour de futurs évènements.



Infos Seniors

Les Bouliacais(es) ont eu plaisir à se retrouver le 2 février dernier et étaient nombreux (113 !) pour déguster galette et crêpes. Un événement animé par Jeanne-Lise et Aymeric.

→ Ateliers mémoire du 2^e semestre 2023

Ils auront lieu **les mardis de 14 h 30 à 16 h 30**, à la salle Ausone au Centre culturel, selon le calendrier suivant :

- le 26 septembre
- les 3, 10, 17, 24 octobre
- les 7, 14, 21 et 28 novembre
- le 5 décembre

Les séances seront animées par Cédric GUIDEZ. Les entretiens préalables auront lieu à la Mairie le mardi 19 septembre de 9 h - 9 h 30 à 16 h 30 - 17 h et seront effectués par Nathalie REVEST.

→ Ateliers FORM'ÉQUILIBRE

Ils ont débuté **le 14 mars de 14 h 30 à 16 h** et sont animés par Simon BARAX.



ÉVÉNEMENTS



Divin concert...

L'église a accueilli le 11 mars dernier le concert de flûte et guitare donné par Gilles Sandoz et Yohann Egret.

Les Bouliacais, en famille, s'étaient donné rendez-vous pour ce très beau rendez-vous musical qui a permis d'aborder la musique sous différentes variations, selon les pays et cultures évoqués.

Une belle occasion aussi de (re)découvrir la flûte que l'on n'a pas forcément l'occasion d'apprécier à sa juste valeur ou même la guitare sèche et ses multiples possibilités (à la façon d'une mandoline, d'une cithare...).

Pour donner à voir et entendre des sons originaux, orientaux, par exemple lors des reprises des compositions de Ravi Shankar...



Comme habituellement, parents, enfants grimés et costumés étaient présents le samedi 18 mars dernier pour fêter Carnaval !

Un moment joyeux, festif, de rires, de partage, dans la joie et les sourires. Même la pluie n'a pas « douché » la bonne humeur des participants qui ont arpenté le bourg de Bouliac en un joyeux cortège coloré et ont fini salle panoramique pour la fameuse boum et le goûter offerts par la municipalité pour la plus grande joie des enfants.



Quel beau carnaval !



À VENIR

Le 11 juin, n'oubliez pas le vide-greniers !

Toujours très apprécié des chineurs amateurs ou confirmés, cette année le vide-greniers s'installera Place Chevelaure et en contrebas et se déroulera de 9 h à 18 h.

Emplacements : 2 mètres 8 € / 4 mètres 16 €

Inscriptions sur Citymag Bouliac jusqu'au 22 mai

Modalités et renseignements en mairie au 05 57 97 18 18



TRIBUNE LIBRE

MAJORITÉ

Budget : faire mieux plutôt que faire moins

Depuis l'été 2021, particuliers comme entreprises et collectivités, nous sommes exposés aux difficultés que nous imposent l'inflation et la hausse des prix de l'énergie notamment.

Choisir d'organiser des commissions de révision budgétaire pour revoir l'ensemble des dépenses projetées et exercer des choix responsables reste un exercice redouté pour tous les élus.

Nous avons adopté une ligne claire et unanime : pas de nouvelle augmentation des taxes, l'équilibre budgétaire devant se trouver dans une gestion serrée et économe des dépenses énergétiques, dans nos choix d'investissement, de la réduction des frais budgétaires non indispensables comme de notre soutien aux associations.

Pour autant, traverser les crises et préparer l'avenir implique de poursuivre les investissements utiles au développement de notre commune sans priver les Bouliacaises et les Bouliacais des services nécessaires à la vie de tous.

Des imprévus, des impondérables, comme des sinistres, à l'image de la destruction de notre salle des fêtes, nous amènent à nous réinterroger toujours, à équilibrer nos décisions, à écouter les besoins et à repenser notre action.

Quoi qu'en puisse dire la critique facile absente de la gestion des affaires municipales, investir ou réduire n'est pas seulement un élément de vision ou de cap. C'est le pragmatisme qui ne nous fait ni renoncer au développement durable, ni tirer un trait sur les infrastructures sportives, encore moins abandonner la culture.

Nous priorisons, nous échelonnons, nous garantissons les choix essentiels à la vie de Bouliac. Si nous devons en revanche faire une économie drastique, c'est celle des déclarations généreuses en mots mais avares en actions et en engagements concrets.

En matière budgétaire, la critique se pare toujours des vertus dont se dispense notre majorité concentrée sur l'action.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

Faire les bons choix pour l'avenir

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais

Comme chaque année, nous étudions le projet de budget de notre commune. En cette période particulière, marquée par l'inflation et les enjeux énergétiques, la proposition de la majorité municipale vient confirmer ce que nous annonçons depuis plusieurs exercices. L'absence de vision globale et de priorisation des investissements, vient contraindre les capacités financières de notre commune.

En effet, les enjeux environnementaux et énergétiques n'ont pas été pris en considération lors de l'extension des écoles, de la crèche, ou récemment lors du projet Vettiner. En outre, il nous semble surprenant de préférer la création d'un Padle, d'un terrain de foot synthétique à près d'un million d'euros, ou encore il n'y pas si longtemps la couverture de terrains de pétanque pour plus de 200 000 euros, à la mise aux normes obligatoire des bâtiments publics pour l'accès des personnes handicapées par exemple. Et que dire de nos propositions de rendre les bâtiments bouliacais et l'éclairage public exemplaire dans le domaine environnemental et énergétique.

Plus globalement sur le fonctionnement, nous pensons qu'avant de faire des économies ponctuelles, se poser des questions structurelles est essentiel. Que voulons-nous pour les Bouliacais, quels moyens et quelle organisation des services faut-il pour atteindre nos objectifs ? Aujourd'hui, pour nous, ces questions sont à peine effleurées. Après l'augmentation des impôts de 15%, celle des tarifs de la cantine et de l'ALSH, et alors que les subventions aux associations baissent significativement, il fallait s'interroger et agir.

Ce budget est une occasion manquée de plus, de faire les bons choix pour l'avenir.

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE DE BOULIACAIS(E)

→ YOAN GOUFFRAN... ... À LA BFC !

Plongée dans l'univers du football avec la rencontre de Richard BENCHIMOL, président de la Bouliacaise Football Club (BFC) et Yoan GOUFFRAN ancien footballeur de renom.



➤ Président, avec l'arrivée de Yoan et les 90 ans du club, vous êtes-vous fixé des objectifs particuliers ?

R.B. « Les objectifs sont les mêmes depuis que je suis arrivé à la présidence en 2017 : réaliser un travail de qualité basé sur le jeu et un travail technique important tout en cultivant au sein du club un lien social et associatif fort. L'arrivée de Yoan est une vraie chance pour nous et une excellente opportunité de mener à bien notre projet. La BFC fête ses 90 ans avec l'arrivée de Yoan : c'est un beau cadeau non ? »

➤ Yoan, merci de participer à cette rubrique « Vie de Bouliacais(e) ». Même si beaucoup vous connaissent, rappelons qu'après une belle carrière de footballeur, vous avez décidé de vous installer dans notre commune et vous êtes très vite investi au sein de la Bouliacaise Football Club. Quel est votre rôle ?

Y.G. « J'ai signé à la BFC à la rentrée 2022, avec 2 missions principales : celle d'entraîneur de l'équipe 1^{ère}, et de joueur occasionnel, si le besoin s'en fait ressentir, mais également celle de directeur sportif du foot à 11.

Dans le cadre de cette fonction, j'anime quelques séances d'entraînement et essaye de monter, sous l'impulsion de notre président, un centre de formation. Même si tout n'est pas encore en place nous comptons bien finaliser ce projet l'année prochaine. Je profite de cette tribune pour lancer un appel à d'éventuels sponsors qui souhaiteraient nous soutenir. »

➤ Quels sont les objectifs qu'il vous semble important de transmettre aux jeunes Bouliacais ?

Y.G. « Mon premier objectif est d'amener de la rigueur à tous les niveaux. Même s'il est plus compliqué pour les seniors que pour les jeunes d'assister à tous les entraînements. De plus, j'essaie de leur prodiguer des conseils spécifiques issus de mes diverses expériences. En résumé, je souhaiterais structurer profondément notre magnifique club. »

➤ Qu'est-ce qui vous a séduit en arrivant dans notre commune ?

Y.G. « Je suis propriétaire sur Bouliac depuis bientôt 5 ans. Durant les 4 premières années, je n'occupais ma maison que pour les vacances. Je ne suis installé à temps plein que depuis un an et suis vraiment satisfait de l'ambiance générale de Bouliac. Je pense être maintenant pleinement intégré et remercie plus particulièrement mes voisins, que je salue, pour leur accueil et leur bienveillance. »

Merci Yoan pour ces quelques mots. Espérons qu'avec votre aide notre équipe 1^{ère} montera en départementale 1 l'année prochaine, elle a l'air bien partie !

ÉTAT CIVIL



→ MARIAGES

Yohann EGRET et Lucie CHEYNIER
le 04/02/2023

Thibaut THOMASSIN et Aurélie SEVILLANO
le 11/03/2023

→ DÉCÈS

Jeanne GODEFROY épouse FAURIAT
le 07/01/2023

Jean-Pierre GUISIER le 18/01/2023

Jean-Claude LEBARD le 21/02/2023

Claude VIDAL le 22/02/2023

Serge de GORDON le 08/02/2023

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Défibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Canon
05 56 38 52 52